

**COMPTE-RENDU DE LA MISSION DE PREPARATION DES 29 & 30.01.07
POUR LA TRANSLOCATION DES ADDAX ET DES ORYX**

- **Date** : 29 et 30 janvier 2007
- **Participants** : Abdelhamid Karem (DGF), Philippe Chardonnet (IGF), Hubert Boulet (IGF)
- **Itinéraire** : (Paris) / Tunis / Bou Hedma
- **Objectif** : Faire le point sur la préparation de la translocation

I. SITES DE RELACHER

Le point sur les sites de relâcher a été fait à distance avec A. Karem (cf. tableau).

- Site de Senghar : ce site initialement prévu n'est pas prêt du fait que le grillage n'a pas encore pu être acheté pour diverses raisons administratives. Il faut prévoir un délai d'environ 3 mois pour monter la clôture (voir PV de réunion d'examen des devis). Ce site est donc à retenir pour une translocation en automne mais ne peut pas être retenu pour la prochaine translocation.
- Site de Jebil : ce site est prêt à recevoir les addax. Il faut vérifier la construction d'un quai de débarquement des caisses. Il convient aussi de bien couvrir la clôture de l'enclos d'accueil avec des palmes en face interne.
- Site de Oued Dekouk : ce site est prêt à recevoir les addax. Il n'était pas prévu initialement mais c'est une alternative éventuelle. Parmi les avantages, il est non loin de Senghar (160 km) et l'habitat est propice aux deux espèces. Parmi les inconvénients, il y a la présence de 17 oryx.
- Site de Dghoumess : ce site est prêt à recevoir les oryx. Il faut vérifier la construction d'un quai de débarquement des caisses. Il convient aussi de bien couvrir la clôture de l'enclos d'accueil avec des palmes en face interne.

Les discussions avec la DGF ont pris acte de la situation à ce jour et ont permis de retenir deux scénarios possibles (cf. tableau) pour permettre la translocation aux dates prévues (2ème quinzaine de février). Le scénario finalement retenu est le suivant :

- 20 addax à Djebil
- 10 oryx à Dghoumess

A noter que le scénario retenu ne remet pas en cause la construction du site de Senghar de manière qu'il soit prêt à recevoir des addax en automne.

Tableau 1 : Sites de relâcher

Sites potentiels de relâcher	Enclos			Scenarios	
	Réception	Acclimatation	Prélâcher	1	2
Jebil	480m ²	6ha	7000ha	10 addax	20 addax
Senghar	0	0			
Oued Dekouk	480m ²	10ha	6000ha	10 addax	
Dghoumess	480m ²	10ha	8000ha	10 oryx	10 oryx

II. PROGRAMME

Tableau 2 : Programme

			Equipe de formation	Equipe d'appui technique
			R. Beudels, A. Greth, T. Wachter, Prof. Bouzgaya, Stagiaires	A. Karem, K. Zahzah, C. Nouri, Ph. Chardonnet, Th. Petit, X. Legendre, D. Roques Rogery
1	Lundi	19-févr	Arrivée à Tunis en fin d'après-midi RV à l'hôtel Belvédère de Tunis	
2	Mardi*	20	9h : RV à la DGF chez A. Karem	Arrivée à Tunis en fin d'après-midi
			13h : départ pour Bou Hedma	RV à l'hôtel Belvédère de Tunis
			Installation à Bou Hedma	Rencontre de l'équipe
3	Mercredi	21	Journée : Formation	9h : RV à la DGF chez A. Karem
				10h : RV chez le DG de la DGF
				13h : départ pour Bou Hedma
				Installation à Bou Hedma
4	Jeudi**	22	Matin : Formation	Matin : Préparation du matériel
			Après-midi : briefing général	
5	Vendredi	23	Capture et transfert des addax (20) & des oryx (10)	
6	Samedi	24		
7	Dimanche	25		
8	Lundi	26		
9	Mardi	27	Retour	

* Conservateurs : arrivée à Bou Hedma le mardi soir 20 février dans l'après-midi

** Chauffeurs de camions : arrivée à Bou Hedma le jeudi 22 février dans la matinée

III. PERSONNELS

Tableau 3 : Participants

	Nationaux	Extérieurs
Encadrement	Abdelhamid Karem	Roseline Beudels
	Prof. Bouzgaya	Arnaud Greth
		Tim Wachter
		Marie-Odile Beudels
Vétérinaires	Khaled Zahzah	Thierry Petit
	Chtourou Nouri	Xavier Legendre
	<i>Autre</i>	Philippe Chardonnet
		<i>autre</i>
Autres experts	Amira (étudiante)	Hans Peter Müller (expert transport)
	<i>Autre</i>	Didier Roques Rogery (expert IGF)
		<i>autre</i>
Media	2	2
Autorités	Représentant du Gouvernorat de Sidi Pousid	
	Représentant du Gouvernorat de Tozeur	
	Représentant du Gouvernorat de Tataouine	
	Représentant du Gouvernorat de Kébili	
Conservateurs	Hamdi Lazhar (Bou Hedma)	
	Chetoui Abdelkader (Dghoumès)	
	Gharbi Tahar (Senghar)	
	Fahem Ezzeddinne (Jebil)	
	Mliki Ahmed (Haddej)	
Ecogardes	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
Chauffeurs	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
Totaux	35	13
	48	

IV. MESURES A PRENDRE

1. Bomas

- Terminer les 2 bomas selon les instructions décidées d'un commun accord, notamment, si possible :
 - . placer le grillage à l'intérieur du boma (poteaux à l'extérieur du grillage)
 - . surélever la hauteur des clôtures par des palmes ou des roseaux
- Attirer chaque jour les animaux dans les bomas avec les tracteurs, les soigneurs et des aliments appétants (pas trop au risque de les engraisser exagérément, ni trop peu au risque de ne pas les attirer)
- Ne jamais fermer les portes des bomas (ne pas tester le piégeage des animaux)

2. Animaux

- Numérotation des animaux :

Avec l'accord de la DGF, tous les animaux seront marqués individuellement par une boucle numérotée à l'oreille.

- Prélèvements sur les animaux :

Avec l'accord de la DGF, tous les animaux feront l'objet de prélèvements biologiques :

- peau (oreille) pour analyses génétiques
- sang (veine) pour analyses génétiques et sanitaires

Chaque prélèvement fera l'objet de deux aliquotes identiques qui seront destinés à deux laboratoires différents, l'un national, l'autre extérieur.

- Déparasitage des animaux :

A la demande de la DGF, tous les animaux feront l'objet d'un déparasitage à l'ivermectine injectable.

3. Véhicules

La DGF se charge de mettre tous les véhicules à disposition :

- camions pour le transport des animaux : 4 pour les addax, 2 pour les oryx (5 caisses par camion)
- voitures pour le transport des participants : 3 participants par voiture

Tous les véhicules seront conduits par des chauffeurs habilités de la DGF.

4. Participants

- Organisation : une répartition des participants en équipes sera effectuée lors du briefing général. Chaque équipe sera conduite par un chef d'équipe. L'ensemble des chefs d'équipe constituera le groupe de coordination.
- Assurance : tous les participants sont responsables de leurs propres assurances, soit par leurs employeurs respectifs, soit par eux-mêmes. Chacun est responsable de soi-même et de son personnel.
- Logement : à Bou Hedma, la DGF se charge d'assurer le couchage des participants avec la contribution financière du FFEM.
- Restauration : à Bou Hedma, la DGF se charge d'assurer la restauration des participants avec la contribution financière du FFEM.
- Communication : les chefs d'équipe sont invités à venir avec leur téléphone portable. S'ils le souhaitent, une puce locale leur sera fournie. Dans ce cas, vérifier que le téléphone est bien débloqué.

5. Matériel et produits

- Terminer les caisses de transport en suivant les instructions données d'un commun accord en présence du charpentier. Un renforcement est impératif sur les côtés et sur le plancher.
- Préparer :
 - . Deux brancards (1m de large x 2,5 m de long) pour transporter les animaux anesthésiés de l'intérieur vers l'extérieur du boma.
 - . Deux planches (50cm de large x 2 m de long) pour glisser les animaux anesthésiés dans les caisses de transport (prévoir 2 trous à l'une des extrémité pour passer une corde à tirer).
 - . Les filets de capture (qui seraient à Djibil) pour les très jeunes animaux.
 - . Un quai de chargement des caisses à Bou Hedma.
 - . Un quai de déchargement des caisses à Jébil et un autre à Dghoumes.
- Le matériel et les produits achetés sur le budget du projet ASS/CMS/FFEM reviennent à la DGF.
- Le matériel et les produits apportés par les experts étrangers, qui leur appartiennent, peuvent être rapportés dans leurs pays d'origine.